



RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Conseiller du recteur  
1<sup>er</sup> degré

Affaire suivie par  
Max GRATADOUR  
Doyen IEN 1<sup>er</sup> degré

Références  
/

Téléphone  
06 26 68 67 07  
05 55 11 43 54

Télécopie  
05 55 79 52 10

Mél  
max.gratadour@ac-limoges.fr  
Site internet  
<http://www.ac-limoges.fr>

Rectorat  
13 rue François Chénieux  
87031 Limoges cedex1

Limoges, le 5 mars 2018

Le Recteur de l'académie de Limoges  
Chancelier des universités

à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement  
Mesdames et messieurs les inspecteurs de  
l'Education nationale  
Madame et messieurs les directeurs académiques

**Objet : Prix Julian DESHORS de la Citoyenneté – Edition 2018**

L'École reste un lieu essentiel de transmission des connaissances, mais aussi de mobilisation pour les valeurs de la République telles que la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, le refus de toutes les discriminations et de tous les extrémismes.

Le « vivre ensemble » s'avère un vecteur d'importance : pierre angulaire de toute action ou relation pédagogiques, il irrigue le fonctionnement quotidien des écoles et des établissements, sous-tend l'ensemble des disciplines, rythme et cadre la vie des élèves dans et hors la classe.

Cette « prise en compte d'une citoyenneté en actes » passe par de multiples inducteurs de responsabilisation dans le cadre de participations actives des élèves à la vie de leur école ou de leur établissement comme dans les relations qu'ils établissent entre eux ou avec les adultes qui les encadrent.

A cet effet, le Prix Julian DESHORS de la Citoyenneté est reconduit pour une 8<sup>ème</sup> édition, afin de valoriser les actions et attitudes citoyennes développées au sein des écoles comme des établissements de notre académie.

Destiné à récompenser les initiatives porteuses d'un comportement, d'une intervention ou d'une réflexion exemplaires en matière de civisme et de citoyenneté, qu'ils relèvent d'une démarche individuelle ou collective, ce prix constitue une reconnaissance à l'égard de tous les membres de la communauté éducative qui s'emploient, chacun à leur niveau, à promouvoir des valeurs par l'action.

Une proposition sera établie par chaque école, collège ou lycée et transmise par la voie hiérarchique. Toutes les propositions approuvées soit **par l'inspecteur de l'éducation nationale**, soit **par le chef d'établissement**, se verront en retour honorées d'un diplôme de « mention citoyenne ». Ce document pourra donner lieu à une remise spéciale aux lauréats, qu'il conviendra d'organiser localement à votre convenance.

Au plan académique, les propositions retournées feront l'objet d'une attention particulière de la part d'un jury placé sous mon autorité, pour en distinguer une par catégorie d'origine (école, collège, lycée) en vue d'une remise officielle de l'édition 2018 du « **Prix Julian DESHORS de la Citoyenneté** » à la fin de l'année scolaire.

Je vous demande de bien vouloir relayer ces informations auprès des équipes placées sous votre autorité en circonscription ou en établissement. Vous trouverez, joints à ce courrier, deux documents, l'un précisant les règles de participation, l'autre présentant une **fiche de proposition** à établir et à retourner **avant le 14 mai 2018**.

Sachant votre engagement en faveur des élèves et votre implication pour la promotion de ces valeurs, fortes et indispensables, relayées par l'École, je vous remercie par avance de votre contribution.

Le secrétaire général d'académie  
Recteur par intérim,

Vincent DENIS